

PLAN DE COURS

GGR-7030 : Géopolitique de l'Arctique

NRC 18571 | Hiver 2016

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Dans le contexte des changements climatiques, on assiste à d'importants changements dans les régions arctiques : physiques, économiques, politiques, sociaux. La fonte de la banquise ravive les perspectives d'ouverture de routes maritimes tandis que le potentiel en matière de ressources naturelles de la région est souvent souligné. Ce retour de l'Arctique sur le devant de la scène s'accompagne de tensions politiques. Comment se déploient ces phénomènes climatiques, économiques, politiques dans l'espace régional arctique? Quels sont les ressorts géopolitiques qui motivent les politiques des gouvernements et des communautés autochtones? Le cours examine tout à la fois les manifestations des changements climatiques dans la région, leurs impacts locaux, mais aussi les questions de navigation, d'exploitation des ressources naturelles, de partage des plateaux continentaux, des attitudes des divers gouvernements. On fait appel à des outils de la géographie. Comme ce cours est multidisciplinaire du fait de la complexité des enjeux, on aborde aussi des notions de droit, d'économie, de science politique afin de comprendre les interactions à plusieurs échelles entre les phénomènes étudiés.

Plage horaire

Cours en classe			
vendredi	08h30 à 11h20	GHK-1350	Du 11 janv. 2016 au 22 avr. 2016

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=67647>

Coordonnées et disponibilités

Frédéric Lasserre

Enseignant

Frederic.Lasserre@ggr.ulaval.ca

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ena.ulaval.ca/aide.html>

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Samedi	9 h à 12 h
Dimanche	12 h à 15 h
21 au 23 Décembre	8h à 17h
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 16 h 30
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Modalités d'encadrement	4
Charge de travail et calendrier	4
Contenu et activités	7
Évaluation et résultats	8
Évaluation des apprentissages	8
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	8
Participation	8
Synthèse de lecture	9
Simulation	9
Exposé - évalué par le prof	10
Exposé - étudiants	10
Travail de session	10
Barème de conversion	11
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	11
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	11
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	11
Absence aux examens	12
Évaluation de l'enseignement	12
Gestion des délais	12
Situations particulières	12
Examen sous surveillance	13
Matériel didactique	13
Matériel obligatoire	13
Bibliographie	13
Bibliographie	13

Description du cours

Objectifs généraux

Le cours se propose de développer une réflexion sur les phénomènes en cours et de souligner les liens entre les différents phénomènes, dans une optique multidisciplinaire.

Comment se déploient ces phénomènes climatiques, économiques, politiques dans l'espace régional arctique ? Quels sont les ressorts géopolitiques qui motivent les politiques des gouvernements et des communautés autochtones ? Le cours examinera tout à la fois les manifestations des changements climatiques dans la région, leurs impacts locaux, mais aussi les questions de navigation dans l'Arctique, d'exploitation des ressources naturelles, le partage des plateaux continentaux, les attitudes des divers gouvernements.

Approche pédagogique

On fera appel aux outils de la géographie, physique et humaine, mais ce cours est multidisciplinaire du fait de la complexité des enjeux : on abordera aussi des notions de droit, d'économie, de sciences politiques afin de comprendre les interactions à plusieurs échelles entre les phénomènes étudiés.

Aux cours magistraux, on alliera la méthode de la participation active, des exposés et résumés de la part des étudiants.

Modalités d'encadrement

Les rencontres auront lieu les mardis de 8h30 à 11h30, dans la salle 1350 du pavillon Kruger, à partir du vendredi 15 janvier 2014.

La formule pédagogique consiste en des leçons magistrales données par le titulaire du cours, ainsi que des exposés d'étudiants suivis de discussions. Ces exposés permettent aux étudiants de se familiariser avec l'étude de cas (application pratique) tout en diversifiant le contenu du cours.

Une permanence du professeur est assurée pour répondre à d'éventuelles questions le lundi, au local ABP 3155, de 10h à 11h. Il est également possible de prendre rendez-vous.

Livre à lire et à discuter (disponibles chez Zone notamment)

Lasserre, Frédéric (dir.). *Passages et mers arctiques. Géopolitique d'une région en mutation*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 516 p., 2010.

Des articles complémentaires sont parfois au programme de lecture. Il est possible que des documents vidéo (souvent en anglais) soient utilisés comme compléments d'information lors des séances. Il est à noter que ce cours est de niveau gradué, où la maîtrise de l'anglais est exigée.

Méthode suggérée d'analyse des textes à lire

Les étudiants peuvent se guider notamment avec la grille ci-dessous. La discussion n'exclut pas de présenter le sentiment critique de chacun, en autant qu'il s'inscrive dans l'analyse des textes présentés.

- 1) Identification et définition des termes, expressions, lieux, événements nouveaux.
- 2) Identification des thèmes et concepts.
- 3) quels sont les principaux thèmes et concepts ?
- 4) Évaluation critique du texte au plan de l'intérêt, de la portée, etc. : quelle est la problématique ? qu'apprend-on ? Comment le texte organise-t-il l'information ?

Charge de travail et calendrier

Les thèmes des rencontres s'échelonnent comme suit :

15 janvier

Introduction : présentation du cours

Qu'est-ce que l'Arctique ?

Lecture : Introduction, *Passages et mers arctiques*.

Première partie – séances thématiques

22 janvier

Les changements climatiques dans l'Arctique – la fonte de la banquise

Lectures :

- Chap. 1 et 2, *Passages et mers arctiques*.
- Wang, M., & Overland, J. E. (2009). A sea ice free summer Arctic within 30 years?. *Geophysical Research Letters*, 36(7), L07502.
- Maslanik, J., Stroeve, J., Fowler, C., & Emery, W. (2011). Distribution and trends in Arctic sea ice age through spring 2011. *Geophysical Research Letters*, 38(13).

29 janvier

Les communautés inuits dans un contexte de changements climatiques

Lectures :

- Willox, A. C., Harper, S. L., Ford, J. D., Landman, K., Houle, K., & Edge, V. L. (2012). "From this place and of this place:" Climate change, sense of place, and health in Nunatsiavut, Canada. *Social Science & Medicine*, 75(3), 538-547.
- Cameron, Emilie, Rebecca Mearns, and Janet Tamalik McGrath. 2015. [Translating Climate Change: Adaptation, Resilience, and Climate Politics in Nunavut, Canada](#), *Annals of the Association of American Geographers*, 105 (1).
- Dorais, L. J. (2001). Maqainniq et kiinaujaliurutiit. Un village inuit dans le Québec d'aujourd'hui. *Globe: revue internationale d'études québécoises*, 4(1), 53-70.
- Chapitre 9, S. Pelletier et C. Desbiens, dans *Passages et mers arctiques*.

Pour en savoir plus : Canobbio, Éric (2009). *Géopolitique d'une ambition inuite*. Québec, Septentrion.

5 février – pas de cours

12 février

Ressources naturelles : un nouvel Eldorado ?

Lectures :

- Chap. 16, *Passages et mers arctiques*.
- Conseil de l'Arctique, *Arctic Offshore Oil and Gas Guidelines*, 2009.
- Gouvernement du Nunavut, *Infrastructure Changes in the Arctic*, 2006.
- USGS, *Circum-Arctic Resource Appraisal: Estimates of Undiscovered Oil and Gas North of the Arctic Circle*, 2008.
- Lindholt, L., & Glomsrød, S. (2012). The Arctic: No big bonanza for the global petroleum industry. *Energy Economics*, 34 (5), 1465-1474.
- Harsem, Ø., Eide, A., & Heen, K. (2011). Factors influencing future oil and gas prospects in the Arctic. *Energy policy*, 39 (12), 8037-8045.

Définition des rôles des deux parties prenantes pour la simulation.

Définition des équipes et des sujets des exposés

19 février

Espaces maritimes et droit de la mer : un outil régulateur ou une source de tension ?

Lectures :

- Chap. 11, 12, 13, *Passages et mers arctiques*.
- Kristin Bartenstein, « “Use It Or Lose It”: An Appropriate And Wise Slogan? », *Policy Options*, juillet 2010.
- Jensen, O. (2008). Arctic shipping guidelines: towards a legal regime for navigation safety and environmental protection?. *Polar Record*, 44(229), 107-114.
- McDorman, T. L. (2008). Continental Shelf beyond 200 NM: Law and Politics in the Arctic Ocean. *J. Transnat'l L. & Policy*, 18, 155.
- Dodds, K. (2010). Flag planting and finger pointing: The Law of the Sea, the Arctic and the political geographies of the outer continental shelf. *Political Geography*, 29(2), 63-73.

26 février – pas de cours.

Travail personnel sur le traitement médiatique de l'Arctique.

A voir, sur ce thème, deux documentaires :

New York Times Reporting: Arctic Rush, 2005, <https://www.youtube.com/watch?v=cVTZg8JRRY8>

Arctique, la conquête glaciale, ARTE, 2015.

www.documentaires-streaming.com/arctique-la-conquete-glaciale-arte-documentaire/

4 mars – semaine de lecture

11 mars

Transport maritime : vers une autoroute arctique ?

Lectures :

- Chap. 17, 18, 19, *Passages et mers arctiques*.
- Scott Borgerson, “Arctic Meltdown. The Economic and Security Implications of Global Warming”, *Foreign Affairs* 87(2), 2008.
- Verny, J., & Grigentin, C. (2009). Container shipping on the northern sea route. *International Journal of Production Economics*, 122(1), 107-117.
- Lasserre, Frédéric et Sébastien Pelletier. « Polar super seaways? Maritime transport in the Arctic: an analysis of shipowners' intentions », *Journal of Transport Geography*, 19 (2011) 1465–1473.
- Lasserre, Frédéric et Pierre-Louis Têtu, 2013. « The cruise tourism industry in the Canadian Arctic: analysis of activities and perceptions of cruise ship operators”, *Polar Record*. doi:10.1017/S0032247413000508.

Pour aller plus loin:

- Sung-Woo Lee, “Potential Arctic Shipping – Change, Benefit, Risk, and Cooperation”. *Actes, 2012 North Pacific Arctic Conference, Honolulu*.

- Raspotnik, A., & Rudloff, B. (2012). *The EU as a Shipping Actor in the Arctic Characteristics, Interests and Perspectives*. SWP Working Papers.
- Lasserre, Frédéric, 2014. “Simulations of shipping along Arctic routes: comparison, analysis and economic perspectives”. *Polar Record*, first published online on CJO2014, doi:10.1017/S0032247413000958, janv.; 51(3): 239–259 (2015).

18 mars

La politique américaine dans l'Arctique

Joël Plouffe, doctorant en Sciences politiques à l'ENAP.

Lectures obligatoires :

- Arnaudo, R.V. (2012). *United States Policy in the Arctic*. Dans P.A. Berkman et A.N. Vylegzhanin (dir.). *Environmental Security in the Arctic Ocean* (pp. 81-92). Cambridge, UK: Springer.
- Nord, D.C. (2007). *Searching for the North in North American Foreign Policies: Canada and the United States*. *American Review of Canadian Studies*. 37(2): 208-217.
- Dingman, E. (2015). *Arctic Council Environmental Initiatives: Can the United States Promote Implementation?* *Arctic Yearbook 2015: Governance and Governing in the Arctic* (pp. 87-101). Akureyri, Islande: Northern Research Forum. En ligne: www.joomag.com/magazine/arctic-yearbook-2015/0357456001446028961?short.
- R. Huebert (2009). *The Reluctant Arctic Power*. School of Public Policy, *SPP Briefing Papers* 2(2), Université de Calgary.

25 mars : férié.

1^{er} avril

Vers une militarisation de l'Arctique ?

Lectures :

- Chap. 4 et 5, *Passages et mers arctiques*.
- Rob Huebert, *The Newly Emerging Arctic Security Environment*, CDFAI, 2010.
- Katarzyna Zysk, « Russia's Arctic Strategy - Ambitions and Constraints », *Joint Force Quarterly* 57, 2010.
- Frédéric Lasserre, « Le fantôme de la guerre froide », *Le Devoir*, 28 août 2010.
- Frédéric Lasserre, Jérôme Le Roy et Richard Garon, « Is there an arms race in the Arctic? », *Journal of Military and Strategic Studies*, 14(3-4), 2012.
- La militarisation de l'Arctique : nouvelle réalité, exagération et distraction. *Revue militaire canadienne*, 15(3), 18-28, 2015, www.journal.forces.gc.ca/vol15/no3/fra/PDF/CMJ153Fp18.pdf

Envoi des conclusions des parties prenantes de la simulation à la partie arbitrale.

Deuxième partie : simulation et exposés des étudiants (3 rencontres)

8 avril : Simulation des étudiants

15 avril, 22 avril : Exposés des étudiants

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Introduction	15 janv. 2016
Première partie: séances thématiques	22 janv. 2016
Les changements climatiques dans l'Arctique – la fonte de la banquise	22 janv. 2016
Les communautés inuits dans un contexte de changements climatiques	29 janv. 2016
Ressources naturelles : un nouvel Eldorado ?	12 févr. 2016
Espaces maritimes et droit de la mer : un outil régulateur ou une source de tension ?	19 févr. 2016
Le traitement médiatique des questions arctiques	26 févr. 2016
Transport maritime : vers une autoroute arctique ?	11 mars 2016
La politique américaine en Arctique	18 mars 2016
Vers une militarisation de l'Arctique ?	1 avr. 2016
Deuxième partie : simulation et exposés des étudiants	8 avr. 2016
Simulation des étudiants	8 avr. 2016
Exposés des étudiants	15 avr. 2016
Exposés fin	22 avr. 2016

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation	Du 15 janv. 2016 à 08h30 au 22 avr. 2016 à 12h00	Individuel	15 %
Synthèse de lecture	À déterminer	En équipe	15 %
Simulation	Dû le 8 avr. 2016 à 08h30	En équipe	25 %
Exposé - évalué par le prof	À déterminer	En équipe	10 %
Exposé - étudiants	À déterminer	En équipe	10 %
Travail de session	À déterminer	En équipe	25 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Participation

Date : Du 15 janv. 2016 à 08h30 au 22 avr. 2016 à 12h00

Tout au long du trimestre

Mode de travail : Individuel

Pondération :	15 %
Directives de l'évaluation :	N'hésitez pas à poser des questions, à réagir aux propos des autres étudiants, à discuter ! La simple présence à toutes les séances assure la note de 70%. Une présence à toutes les séances avec une forte participation donne 100%; interpolation linéaire.

Synthèse de lecture

Date de remise :	À déterminer
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	Présentation orale de la synthèse
Directives de l'évaluation :	A chaque cours thématique (7 séances), un ou deux étudiants présenteront une synthèse des lectures obligatoires pour cette semaine. Il ne s'agit pas de « coller » à la méthode présentée au point 2, mais de présenter une synthèse du contenu des lectures. Le calendrier sera décidé la première semaine. Il est possible de se grouper en équipes de deux si le nombre d'étudiants le permet ou l'impose. Durée maximale : 15 minutes + questions.

Simulation

Date de remise :	8 avr. 2016 à 08h30
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	25 %
Remise de l'évaluation :	Présentations orales
Directives de l'évaluation :	Le 8 avril 2016. Le groupe des étudiants gradués est divisé en trois sous-groupes de 5 à 7 étudiants, qui seront appelés à jouer des rôles différents. Il est utile de déterminer ces sous-groupes avant le début de février. Deux groupes se verront attribuer, le 12 février , le rôle d'un pays/acteur afin de simuler une négociation portant sur un enjeu international dans l'Arctique; chacun des groupes devra trouver les arguments – réels ou développés par les étudiants eux-mêmes – du pays dont il va jouer le rôle, puis présenter et développer ses arguments au cours d'un exposé de 30 minutes environ, suivi de 10 à 15 minutes de questions. Le troisième groupe devra prendre le rôle du médiateur, en effectuant la synthèse des arguments présentés, en construisant une critique de ceux-ci et en présentant une ébauche de solution. Afin de faciliter le travail du 3 ^e groupe, les deux autres groupes doivent lui envoyer un résumé de leurs positions une semaine auparavant, soit le 1er avril au plus tard . Le 3 ^e groupe dispose lui aussi de 30 minutes de présentation, suivies d'une période de débat. Attention à ne pas fonder les recherches sur un seul texte ! Critères d'évaluation :
Qualité de la recherche	30%
Cohérence du raisonnement présenté	25%
Cohérence des solutions proposées, des remarques formulées	25%

Qualité graphique, support cartographique, 10%

Qualité du débat, de la réponse aux questions 10%

Exposé - évalué par le prof

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : En équipe

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : Présentations orales

Directives de l'évaluation : Chaque étudiant ou équipe d'étudiants (maximum 3 étudiants) prépare un exposé sur une thématique de son choix, liée à la problématique du séminaire.

Les sujets et la composition des équipes, le cas échéant, sont déterminés au plus tard **le 12 février, après consultation avec le professeur**. Le calendrier des exposés est établi par les professeurs en accord avec les étudiants, avec priorité aux premiers étudiants à déposer leurs sujets.

Chaque exposé dure **au maximum 25 minutes**, suivis d'environ 10 à 15 minutes de questions et de discussions. Attention ! Le respect de la durée impartie compte dans l'évaluation.

Les étudiants évaluent la prestation de leurs collègues pour la moitié de la note de l'exposé oral. La grille d'évaluation est identique pour le professeur et les étudiants.

Les grands axes de l'évaluation de l'exposé sont les suivants :

Intérêt et pertinence de la problématique /10

Clarté des objectifs et des conclusions /15

Cohérence de la démarche /20

Qualité du travail de recherche /25

Présentation générale, graphique et cartographique /10

Respect du temps de parole /10

Qualité des réponses aux questions /10

Exposé - étudiants

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : En équipe

Pondération : 10 %

Remise de l'évaluation : Présentations orales

Directives de l'évaluation : Mêmes modalités que pour l'exposé corrigé par le professeur

Travail de session

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : En équipe

Pondération : 25 %

Remise de l'évaluation : GHK 1350 si terminé à temps
Secrétariat du département de géographie.

Directives de l'évaluation : Ce travail de session peut être fondé sur le contenu de la présentation – il bénéficie ainsi des remarques formulées lors de l'exposé.

Il doit être remis dactylographié, en police Times 12, interligne 1,5, maximum de 15 pages hors annexes et illustrations. Attention ! La grammaire et l'orthographe comptent, selon les normes universitaires, jusqu'à 10%.

Les étudiants doivent remettre leur travail de session **deux semaines** après la date de leur exposé oral. Attention à l'heure de fermeture du secrétariat de géographie !

Une pénalité de 10 points par jour ouvrable de retard s'applique.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
E	0	68,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf, entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Un maximum de 15% pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0.5%) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiants non francophones fera l'objet d'une considération particulière. Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué), BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval](#), il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne [ou transmis par la poste selon le cas]. Votre opinion est très importante car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Gestion des délais

Pour tout travail à rendre, chaque jour ouvrable de retard entraîne une pénalité de 10 points.

Situations particulières

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental :

Les étudiants qui ont une lettre d'*Attestation d'accommodations scolaires* obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodations en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante : https://www.aide.ulaval.ca/cms/Accueil/Situations_de_handicap

Examen sous surveillance

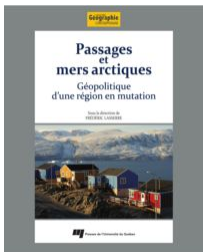
Dans le cadre de ce cours, il est prévu que vous devrez vous présenter à [X] examen(s) qui aura(ont) lieu sous surveillance.

Si vous résidez à moins de 100 km de la ville de Québec, le ou les examens sous surveillance auront lieu sur le campus de l'Université Laval. La personne assurant l'encadrement vous fournira les informations nécessaires prochainement.

Si vous résidez à plus de 100 km de la ville de Québec, vous devez remplir en ligne, dès le début de la session, un formulaire d'inscription à l'examen à l'adresse suivante : www.distance.ulaval.ca/sgc/lieu_examen/. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la section « Travaux et examens » du site www.distance.ulaval.ca.

Matériel didactique

Matériel obligatoire



Passages et mers arctiques. Géopolitique d'une région en mutation

Auteur : Frédéric Lasserre (dir.)

Éditeur : Presses de l'Université du Québec (Québec , 2010)

ISBN : 9782760525610

Bibliographie

Bibliographie

Griffiths, Franklyn (dir.) (1987). *Politics of the Northwest Passage*, McGill-Queen's University Press, Kingston.

Coates, Ken S.; P. Whitney Lackenbauer, William R. Morrison et Greg Poelzer (2008). *Arctic Front. Defending Canada in the Far North*, Toronto, Thomas Allen Publishers.

Emmerson, Charles (2010). *The Future History Of the Arctic*, New York, PublicAffairs.

Grant, Shelagh (2010). *Polar Imperative: A History of Arctic Sovereignty in North America*. Vancouver, Douglas & McIntyre.

Canobbio, Éric (2009). *Géopolitique d'une ambition inuite*. Québec, Septentrion.

Alexeeva, Olga et Frédéric Lasserre (2012). « Le Dragon des Neiges. Les stratégies de la Chine en Arctique », *Perspectives chinoises/China Perspectives*, 3, CEFC, Hongkong, p.61-68.

Rebecca Pincus (2013) "The US is an Arctic Nation": policy, implementation and US icebreaking capabilities in a changing Arctic, *The Polar Journal*, 3:1, 149-162, DOI:10.1080/2154896X.2013.771461

Bettina Rudloff, *The EU as fishing actor in the Arctic*. *Stocktaking of institutional involvement and existing conflicts*. Working Papers FG 2, 2010/Nr. 2, July 2010, 58 p., Stiftung Wissenschaft und Politik (German Institute for International and Security Affairs - SWP)